

cvo.franceboisforet.fr

Munissez-vous de votre n° de contributeur FBF

+ Facile

+ Rapide

En cas d'absence de ventes ou de chiffre d'affaires réalisé durant l'année écoulée, une déclaration à néant est obligatoire.



À la suite de votre déclaration

Réglez par prélèvement SEPA

🔒 Paiement sécurisé

Votre identification contributeur

Votre N° de contributeur FBF

Notre réf.

Vos coordonnées postales

SIRET Code NAF

e-mail

Tél.

► Merci de vérifier vos coordonnées, de les compléter ou de les corriger lisiblement pour l'envoi de votre attestation par courrier électronique.

Pas de vente en 2021 (Si vous n'avez effectué aucune vente en 2021 veuillez cocher la case).

Références des essences de bois

(à mentionner dans le tableau ci-dessous suivant votre situation)

Ref.	FEUILLUS	Ref.	RESINEUX
101	Chêne	201	Douglas
102	Châtaignier	202	Pin maritime
103	Hêtre	203	Pin sylvestre
104	Frêne	204	Epicéa
105	Peuplier	205	Sapin
106	Robinier	206	Sitka
107	Aulne	207	Pin d'Alep
108	Autres feuillus	208	Autres résineux
1828	Essences mixtes		

DÉCLARATION VENTES DE BOIS ET PRESTATIONS DE SERVICES EN TRAVAUX FORESTIERS EN 2021

(Voir Notice explicative, page 5) Pour le montant des ventes et de la CVO à déclarer, ne pas indiquer les centimes.

Se référer au "Rappel des montants à déclarer pour la contribution interprofessionnelle obligatoire", annexé à la facture des frais de garderie, communiquée annuellement par l'Office National des Forêts sur le portail Chorus Pro.

Essence principale Voir références ci-dessus à mentionner ci-dessous par ex : 103, 106, etc.	A	x	B	=	A x B = C
	Montant brut des ventes 2021 H.T. (avant déduction des travaux et frais de garderie)		Taux de CVO		Montant CVO à verser
Cumul bois sur pied					
1	Réf. essence :	€	x	0,50 %	= €
Cumul bois abbatu bord de route					
2	Réf. essence :	€	x	0,33 %	= €
Cumul bois rendus usine					
3	Réf. essence :	€	x	0,25 %	= €
Cumul bois transformés à destination de l'énergie					
4	Réf. essence :	€	x	0,15 %	= €
Cumul prestations de services en travaux forestiers					
5	Réf. essence :	€	x	0,03 %	= €
TOTAL CVO À RÉGLER					€

Je règle ma CVO : par virement par chèque



